



Compte-rendu de la Journée de lancement

20 Novembre 2014

Près de 130 personnes (élus, techniciens, partenaires institutionnels et de la société civile) étaient réunies jeudi 20 Novembre à l'Assemblée de Corse, à l'occasion de la journée de lancement de l'Agenda 21 Territorial « Corsica Vint'Unu ».

Au cours de la conférence de presse, Paul Giacobbi, Président de l'exécutif de Corse, Dominique Bucchini, Président de l'Assemblée de Corse, Pierre Ghionga, membre du conseil exécutif et Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, et Jean-Charles Orsucci, Vice-Président de l'Assemblée de Corse et maire de Bonifacio, ont exposé les enjeux de la démarche et la méthode d'élaboration de cet Agenda 21 Territorial.

L'évaluation d'une démarche engagée il y a trois ans, à titre expérimental, sur l'identification de bonnes pratiques de Développement Durable, la structuration de métiers et de formations liés à l'Economie Verte, la mise en œuvre concrète d'une programmation Agenda 21 au sein de quatre territoires pilotes (Balagne, Bonifacio, Centre Corse et Plaine orientale) servira de base à la mise en œuvre de Corsica Vint'Unu. Cette évaluation sera complétée par un travail sur deux nouvelles thématiques : la mise en place d'un Système de Management Environnemental au sein de l'ensemble des services, offices et agences de la Collectivité Territoriale de Corse et la mise en œuvre d'une éco-socio-conditionnalité des aides relevant des politiques publiques de la Collectivité.

« Ce projet a pour ambition de construire, pour notre territoire, nos réponses locales aux enjeux globaux que sont la lutte contre le changement climatique, la préservation de l'environnement, le bien-être de la population, et le développement économique respectueux de l'homme et de la planète » souligne Pierre Ghionga. ¹

Introduction de la journée :

Paul Giacobbi accueille les participants en rappelant les enjeux du développement durable pour la Corse et la stratégie de la Collectivité Territoriale en la matière. Pierre Ghionga revient sur l'expérimentation menée entre 2011 et 2013 et insiste sur la nécessité qu'une grande variété

¹ Cf articles de presse en annexe.

d'acteurs dispose d'une vision commune de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 Territorial afin que chacun puisse se l'approprier. Un des objectifs de la journée est d'impulser cette dynamique partenariale de co-construction, au travers, notamment, de la tenue de premiers ateliers de travail. Henri Franceschi, Président du Conseil Economique, Social et Culturel de la Corse, assure les participants du soutien du CESC et de sa mobilisation dans la démarche.

Témoignages

Une première table ronde permet aux territoires engagés dans la phase expérimentale d'explicitier pourquoi ils ont souhaité s'engager dans la démarche, de revenir sur les points forts/points faibles de la collaboration avec l'Office de l'Environnement, de présenter quelques exemples d'actions remarquables mises en œuvre dans ce cadre, et de préciser leurs attentes vis-à-vis du niveau régional pour poursuivre et amplifier la démarche.

Ces témoignages de Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio, Xavier Poli, président de la Communauté de Communes du Centre Corse, Tony Ceccaldi, maire de Lama et Pascale Simoni, adjointe au maire de Ghisonnaccia montrent que même si des incompréhensions (« *une nouvelle tirelire sur laquelle on va chercher de l'argent sur des projets sans nécessaire cohérence* ») ou des scepticismes (« *une démarche alibi à la mode mais qui ne débouchera sur rien de concret* ») ont pu exister au démarrage, les avis sont aujourd'hui très positifs. La démarche a abouti à de véritables plans d'actions, cohérents et concrets, dont les effets sont déjà perceptibles sur les territoires. Ces plans d'actions continuent d'ailleurs à vivre et à s'enrichir progressivement de nouvelles initiatives. Les élus témoignent aussi du caractère déterminant du soutien de l'Office de l'Environnement de la Corse, dont l'apport en ingénierie a été perçu comme essentiel dans l'aboutissement de la démarche.

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, qui ne fait pas partie des 4 « territoires expérimentaux » signale qu'elle a également engagé une démarche Agenda 21, depuis 2009, et manifeste son intérêt pour être associée à la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 Territorial.

Une seconde table ronde a permis à Pierre-jean Rubini, Président de la CRESS CORSICA de préciser la position des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire vis-à-vis de la démarche.

Enfin, Sébastien Bruneau, Président de Legnu Vivu, l'interprofession régionale qui regroupe près de 80 entreprises et acteurs de la filière bois, a mis en avant les atouts de cette filière en Corse. Avec plus de 400 000 hectares qui couvrent près de 50% de sa superficie, le territoire dispose d'une ressource importante qui permet à environ 300 entreprises insulaires d'exister. Si la situation actuelle est fragile, le potentiel d'évolution est sérieux. Mieux protéger la forêt, certifier la qualité de ses essences, favoriser une exploitation raisonnée de la ressource, structurer la filière autour de ses entreprises, sont autant d'enjeux pour les années à venir. Il faut pour cela innover, travailler au développement des entreprises, communiquer auprès des professionnels et des particuliers pour promouvoir l'usage du matériau bois et mettre en place un modèle économique viable. Tels sont les défis que Legnu Vivu se propose de relever.

Présentation de la stratégie Territoriale **CORSICA 21**

Marie-Ange Saliceti, responsable du Département Développement Durable au sein de l'Office de l'Environnement de la Corse a présenté les points-clés de la démarche d'élaboration de la stratégie

Territoriale **Corsica Vint'unu**. Elle est revenue sur la singularité de **Corsica 21**, les objectifs (partir de l'expérimentation pour aller vers la généralisation) et les premiers résultats obtenus ; elle a ensuite présenté la démarche à venir : la méthode d'évaluation (points forts / points faibles de la phase expérimentale), les phases de travail (ateliers d'évaluation participative, ateliers de co-production d'une stratégie territoriale) et le planning de la démarche (novembre 2014/novembre 2015).

Brigitte Dubeuf de la DREAL a confirmé l'intérêt et le soutien de l'Etat pour cette démarche.

Installation des ateliers de travail

6 ateliers, réunissant de 10 à 20 participants chacun, ont été installés pour une première réunion de travail sur les différentes thématiques retenues :

1. Evaluation de la démarche de mise en œuvre des agendas 21 micro-régionaux
2. Evaluation des résultats des agendas 21 micro-régionaux
3. Evaluation de la stratégie de communication et des bonnes pratiques
4. Evaluation des métiers et formations liés à l'Economie Verte
5. Mise en œuvre d'un Système de Management Environnemental
6. Mise en œuvre d'une éco-socio-conditionnalité des aides

Chaque atelier a fonctionné sur une base commune d'animation : présentation de la méthode (périmètre de l'évaluation, définition des questions évaluatives, élaboration d'un référentiel d'évaluation), recueil de l'avis des participants sur ces éléments de méthode, définition d'un planning, choix d'une date et d'un lieu pour la prochaine réunion.²

L'inscription aux ateliers qui se réuniront à partir de la mi-décembre (16.12 pour les ateliers 1 et 2 – 17.12 pour l'atelier 4) se fera en ligne sur le site <http://corsica21.oddc.fr>

Installation des instances

Un Comité de Pilotage est constitué, sous la présidence de Pierre Ghionga.

Il comprend 20 membres :

- Le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,
- 4 Elus territoriaux,
- 1 Représentant du Conseil Général de la Haute Corse,
- 1 Représentant du Conseil Général de la Corse du Sud,
- 7 représentants de la Société Civile,
- 5 représentants des Agendas 21 locaux,
- 1 représentant du Parc Naturel Régional de la Corse.

Les candidatures des Elus territoriaux et des 5 représentants des Agendas 21 devront être transmises au Président de l'Office de l'Environnement de la Corse (corsica21@oec.fr) et les candidatures des représentants territoriaux de la Société Civile seront transmises au Président du Conseil Economique Social et de la Culture (henri.franceschi@orange.fr et copie corsica21@oec.fr) qui composera avec

² Cf comptes rendus détaillés des ateliers en annexe

les membres issus de cette instance. Les candidatures devront être envoyées par mail au plus tard le 19 décembre.

Face à la mobilisation des différents acteurs sur cette démarche d'Agenda 21 Territorial, il est décidé la constitution d'un Comité Technique, sous la présidence de Charles Pasqualini, Directeur Délégué de l'Office de l'Environnement. Les candidatures seront à adresser avant fin décembre au secrétariat de l'OEC.

Clôture de la journée

Le Président Pierre Ghionga remercie les participants en se félicitant du haut niveau de mobilisation et du succès de cette journée de lancement et donne rendez-vous à tous pour la suite de la démarche.
